

DÉVELOPPONS AVEC VISION



DÉVELOPPONS AVEC VISION

Photos : Daniel Mallette, Clément Allard, Normand Blouin, Clairandrée Cauchy. Nous remercions toutes les autres personnes qui nous ont fourni des photos.

Graphisme : Anne Brissette

Impression : Atelier Québécois Offset

Table des matières

3 INTRODUCTION

5 L'EFFERVESCENCE DES RESSOURCES NATURELLES

15 DES RETOMBÉES POUR LE QUÉBEC

21 VIE SYNDICALE

27 CONCLUSION

28 VOTRE ÉQUIPE EN 2011-2012

Introduction

Au Québec, on a souvent fait les choses différemment. Notre histoire récente est marquée par de grandes réussites, empreintes d'audace. C'est notamment le cas de la nationalisation de l'hydroélectricité, de la mise en place des cégeps ou encore du développement du réseau des garderies.

L'organisation de notre société est caractérisée par une grande solidarité, par des programmes sociaux et des régimes d'assurances publics plus développés qu'ailleurs en Amérique du Nord. Tant et si bien que ces caractéristiques québécoises constituent aujourd'hui un avantage comparatif pour des entreprises désireuses de faire des affaires ici.

Mais lorsqu'on puise un peu plus profondément dans nos racines collectives, on trouve aussi une histoire de colonisation, des ressources exploitées au profit des autres. Le fer à une cenne la tonne de Duplessis, ça ne fait pas si longtemps. Des ressources bradées qui nous reviennent de l'étranger sous forme de produits finis.

Le Plan Nord dévoilé en mai par le gouvernement, inquiète et motive en même temps. Voilà un projet qui semble emballant, qui représente une pointe d'espoir pour l'emploi à l'heure où l'économie mondiale est chancelante.



Des membres de l'exécutif de la section locale 9153, de la Beauce, lors de la rencontre régionale de Québec



Le directeur québécois du Syndicat des Métallos, Daniel Roy

Mais l'inquiétude est aussi réelle. Est-ce qu'on tire une juste part de cette richesse non renouvelable ? Est-ce que la population de l'ensemble du Québec pourra en bénéficier. Est-ce qu'on maximise les retombées économiques ? Que laisse-t-on aux générations futures ?

La convoitise est au rendez-vous et le gouvernement est prêt à déplacer mer et monde pour attirer des investisseurs afin d'exploiter nos ressources. Mais voit-il à long terme ?

Développer avec vision, c'est s'assurer que tous les Québécois tirent profit du développement minier, en terme d'emplois, de retombées économiques, d'entrées fiscales et de qualité de vie.

Développer avec vision, c'est aller au-delà de la rengaine électorale, c'est penser aux Québécois de partout, aux Québécois de demain. C'est maximiser l'utilisation de la ressource pour créer des d'emplois de qualité. C'est veiller à ce que les profits des ressources naturelles nous aident à financer les programmes sociaux, les missions de l'État qui font du Québec une terre différente en Amérique du Nord.

L'effervescence des ressources naturelles

***La Chine et d'autres
pays émergents se
développent à une grande
vitesse et cherchent
à s'approvisionner
de façon stable.***

Le secteur des ressources minérales est en ébullition. C'est la ruée vers l'or certes, mais aussi vers le fer, le nickel et une multitude d'autres ressources. Le Québec s'apprête même à se lancer dans l'exploitation de nouvelles ressources comme le diamant et l'apatite.

Les investissements privés dans le Nord (ce qui comprend non seulement le Nord du Québec, la Jamésie, une partie de l'Abitibi et la Côte-Nord) ont augmenté depuis 2006 à un rythme annuel moyen de 15,9% tandis que la croissance n'était que de 0,9% ailleurs au Québec, selon les données gouvernementales.

Bref, alors que le Québec a subi les contrecoups de la crise économique – tout de même moins sévèrement qu'ailleurs sur le continent – c'est l'effervescence au Nord. Et ça ne fait que commencer!

Pourtant, au début des années 2000, le portrait était tout autre. Les mines d'or fermaient en Abitibi les unes après les autres et la Côte-Nord tirait de la patte avec le fer. Comme quoi la situation peut évoluer rapidement.

Aujourd'hui, le monde a soif de nos ressources. La Chine et d'autres pays émergents se développent à grande vitesse et cherchent à s'approvisionner de façon stable. Outre nos immenses territoires qui regorgent de ressources minérales, nous avons un avantage indéniable sur beaucoup d'autres pays: nous pouvons produire des quantités phénoménales d'électricité à un coût relativement faible.



D'importants travaux devront être faits pour alimenter les projets en électricité.

Le Plan Nord

D'une simple idée, sortie du chapeau du premier ministre Charest en pleine campagne électorale en 2008, le Plan Nord a mis du temps à se concrétiser. Ce n'est qu'en mai dernier qu'a été lancé le fameux plan d'action évoqué si souvent en des termes plutôt vagues.

Celui-ci mise sur la ruée vers les ressources, déjà bien amorcée. Plusieurs pensent même que le gouvernement Charest se paye un bon coup de publicité à même un phénomène annoncé.

Le document ratisse large : « *Le Plan Nord doit être un projet exemplaire de développement durable qui intègre le développement énergétique, minier, forestier, bioalimentaire, touristique et du transport, la mise en valeur de la faune ainsi que la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité.* »

En des termes plus terre à terre, il est question de lancer d'importants projets miniers et d'agrandir ceux déjà existants. Québec veut développer les ressources énergétiques pour alimenter ces mégaprojets et construire des infrastructures de transport pour acheminer le minerai. Voilà de quoi il est principalement question. Le reste, c'est de l'enrobage.

**Québec ne prend pas la
peine de démontrer ce que
le Plan Nord rapportera
collectivement aux Québécois.**

La majeure partie des projets miniers se ferait probablement quand même, vu la forte demande. Le plan gouvernemental fournit un cadre. Des routes, des chemins de fer, des ports, des lignes de transport hydroélectrique, voici autant d'infrastructures qu'on s'apprête à mettre à la disposition des minières, moyennant une contribution financière encore nébuleuse de leur part.

Le Plan Nord fait état d'au moins 80 milliards d'investissements « *public et privé* » en 25 ans, pour 14 milliards d'entrées fiscales. Mais on ne précise nulle part quelle sera la contribution des entreprises. Nulle part explique-t-on comment les entrées fiscales du secteur minier bénéficieront à l'ensemble de l'État, comment les mines aideront le Québec à assumer les programmes sociaux qui font sa fierté.

Québec essaie simplement de rassurer en disant que les entrées d'argent provenant du Plan Nord serviront à financer... les infrastructures du Plan Nord, sans compromettre le retour à l'équilibre des finances publiques!

Bref, le Plan Nord, ne nous coûtera pas trop, mais on ne prend pas la peine de démontrer ce qu'il rapportera collectivement aux Québécois...

Consultations restreintes

Pour l'élaboration du Plan Nord, Québec a procédé à des consultations, mais le plus souvent en vase clos. Aucune organisation syndicale n'a été associée aux discussions. Le gouvernement a bien créé une table des partenaires avec des représentants des régions, des communautés autochtones, des entreprises minières, du milieu de la faune et de la pêche ou encore d'Hydro-Québec. Mais pas l'ombre d'une organisation syndicale.

Un groupe de travail sur le secteur minier a également été formé, mais là encore, on n'a pas pensé y inviter les représentants des travailleurs.

Voilà qui commence mal un partenariat. Cela s'inscrit en plein dans la foulée des décisions du gouvernement libéral des dernières années qui a évincé les organisations syndicales de la plupart des instances de développement locales et régionales (CLD et CRD) en créant les Conférences régionales des élus (CRE).

Rappelons que le Syndicat des Métallos représente la majorité des travailleurs du secteur minier, en particulier sur le territoire visé par le Plan Nord. Il faudra s'assurer que nos membres aient voix au chapitre.



Le président de la section locale 6254, Mine Wabush, Robert Roy, également président du Conseil régional FTQ de la Côte-Nord



L'usine de bouletage d'ArcelorMittal à Port-Cartier

Du fer... à la pelletée

Depuis le printemps, le premier ministre Jean Charest multiplie les démarches à l'étranger pour attirer des investisseurs. Les projets abondent, dont certains étaient déjà au four depuis quelques années.

Ainsi, ArcelorMittal Mines Canada entend augmenter de 14 à 24 millions de tonnes par année sa production de concentré de minerai de fer d'ici 2012 et envisage d'accroître encore plus la cadence. Le hic ? La majeure partie de cette production sera envoyée directement par bateau sous forme de concentré, plutôt que d'être transformée en boulettes de fer, à l'inverse de maintenant.

Depuis un peu plus d'un an, la nouvelle mine de Cliffs Natural Resources au Lac Bloom près de Fermont a commencé ses activités et une phase deux est en construction. Là encore, la production d'une dizaine de millions de tonnes part sous forme de concentré, pour être transformée principalement en Chine.

Même scénario à Schefferville, ville minière dont les activités avaient cessé en 1982. Deux nouvelles mines viennent d'ouvrir, l'une appartenant à la Labrador Iron Mines et l'autre à New Millenium, une compagnie canadienne qui agit en partenariat avec le géant indien de l'acier Tata Steel. La particularité de ces deux projets : ce sont des DSO ou *Direct Shipping Ore*. Ainsi, on extrait le minerai et on l'achemine directement, sans même le concentrer.

New Millenium et Tata Steel caressent par ailleurs un projet à plus long terme (2016) pour exploiter d'autres

gisements près de Schefferville ainsi que dans la fosse du Labrador et acheminer le minerai mêlé à de l'eau par un pipeline vers les rives du Saint-Laurent.

Un autre projet, du côté de Chibougamau celui-là, se prépare également. L'entreprise BlackRock Metals se donne jusqu'au tournant de l'année 2012 pour décider si elle se lance dans un projet d'exploitation de fer-titane-vanadium au sud de Chibougamau, financé par des intérêts basés à Hong-Kong. Si elle voit le jour, cette mine emploierait environ 250 personnes et entrerait en production vers 2014.

Toujours du côté du fer, l'entreprise chinoise Wisco, en partenariat avec la canadienne Adriana ambitionne de lancer le plus gros projet minier du pays au Lac Otnuk, en plein cœur du Nunavik, entre Schefferville et Kuujuaq. Le projet de 13 milliards de dollars, au stade de l'étude de faisabilité, prévoit l'extraction de 50 millions de tonnes de fer par année. Un concentrateur et une usine de bouletage y seraient construits. Au total, 2500 travailleurs permanents seraient requis. Le minerai, une fois transformé, serait acheminé par un nouveau chemin de fer jusqu'au port de Sept-Îles, où des aménagements permettraient aux géants de la mer que sont les navires Chinamax de prendre leur cargaison allant jusqu'à 400 000 tonnes.

Voilà des projets d'un gigantisme impressionnant !



Concentrateur de minerai de fer, à Fermont

... et d'autres ressources

Il n'y a pas que le fer qui a le vent dans les voiles. La mine de nickel Raglan au Nunavik, appartenant à la compagnie suisse Xstrata, est en pleine expansion, pour faire passer sa production de 26 000 tonnes à 40 000 tonnes.

Toujours au Nunavik, Canadian Royalties, qui a fait l'objet d'un achat hostile l'an dernier par des intérêts chinois, entend extraire du cuivre et du nickel et produire du concentré d'ici la fin 2012.

En Abitibi, les mines d'or tournent à plein régime, poussées dans le dos par les prix vertigineux atteints sur les marchés à la faveur de l'incertitude financière. Un nouveau projet devrait d'ailleurs voir le jour sur le territoire du Plan Nord, soit la mine Eleonore de Goldcorp, dont la mise en chantier est prévue l'an prochain.

La mine d'or Canadian Malartic (Osisko) est entrée en production au printemps, après une saga qui a fait couler beaucoup d'encre en raison de la proximité de la ville. Cela dit, on a essayé de peindre un tableau plus sombre que la réalité. La majeure partie des gens de l'endroit voit d'un bon œil le retour d'une mine dans cette ancienne ville minière. Cela pose tout de même des défis quant à la façon dont les gens sont approchés dans de telles situations.



Le président de la section locale 6131, à Matagami, Alain Guilbert



Le président de la section locale 9291, André Racicot, de la mine Doyon

À l'est de Rouyn-Noranda, le projet Westwood devrait entrer en exploitation en 2013. On y emploiera les travailleurs métallos de la mine Doyon de lamgold, aujourd'hui épuisée.

Une autre mine, de zinc celle-ci, devrait entrer en production à Matagami. La mine Bracemac-McLeod, exploitée par Xstrata Zinc devrait générer environ 250 emplois, et embaucher les Métallos de la mine Persévérance lorsque celui-ci fermera en 2013.

Curieusement, alors qu'elle s'apprête à ouvrir une nouvelle mine de zinc, Xstrata remet en question l'approvisionnement en zinc de la compagnie CEZinc à Valleyfield. Il y a vraiment lieu de s'interroger sur le manque de transformation au Québec.

À Amos, un autre projet est en préparation pour une mine de nickel. On devrait connaître d'ici peu les résultats de l'étude de préféabilité de la minière Royal Nickel, qui pourrait embaucher jusqu'à 300 travailleurs.

De nouvelles ressources

Outre ces métaux, le Québec amorce l'exploitation de nouvelles ressources minérales. Le projet Renard, soit une première mine de diamant au pays située à 400 km au nord de Chibougamau, termine sa phase d'exploration et pourrait entrer en production d'ici 2015. Un des premiers investissements annoncés dans le Plan Nord, le prolongement de la route 167 au nord de Chibougamau vers les Monts Otish vise d'ailleurs à favoriser ce projet. Notons qu'Investissement Québec détient 37 % des parts de ce projet, piloté par la Stornoway Diamond.

Investissement Québec est également associé à un projet de mine d'apatite – qui entre dans la composition de certains fertilisants – avec la compagnie norvégienne Yara.

Cette liste n'est pas exhaustive et l'exploration se poursuit. Les données gouvernementales font état de 11 nouveaux projets miniers sur le territoire du Plan Nord, ce qui totaliserait 8 milliards de dollars d'investissement pour les seuls projets déjà confirmés. L'histoire ne dit pas cependant si on comptabilise à la fois les investissements publics et privés, pas plus que la part de chacun.

Exploitation à grande vitesse

Avant même l'impulsion du Plan Nord, la production minière québécoise connaissait des hausses vertigineuses. D'une valeur de 5,6 milliards en 2009, on estime que la valeur totale de la production devrait atteindre 8,2 milliards en 2011, selon les données rendues publiques par le gouvernement du Québec en septembre dernier. Au total, la production a crû de 78 % depuis 2006.

Cette croissance se traduit par une hausse fulgurante des investissements. Alors qu'en 2006, les minières dépensaient 1,2 milliard pour l'exploration et l'aménagement de nouvelles installations, cette somme s'élève à 2,9 milliards en 2011. Et ce n'est qu'un début.

Selon une étude réalisée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre du secteur minier (CSMO-Mines), le nombre de projets en exploitation devrait passer de 24 en 2010 à 31 en 2015 et 35 en 2020 (les projets de moins de 300 millions ou d'une durée de vie inférieure à 4 ans ne sont pas comptabilisés ici).



Il y a un manque chronique de logements à Fermont. On voit ici le « mur » qui abrite des commerces, des services et des appartements.

En Abitibi et sur la Côte-Nord, l'inflation est galopante, des écarts se creusent entre les familles et les entreprises locales peinent à retenir leurs employés, attirés par les salaires des minières.

L'envers de la médaille

Cette ébullition s'avère bénéfique pour l'économie de certaines régions. De 2008 à 2011, le taux de chômage sur la Côte-Nord est passé de 11,2 % à 6,5 %. En Abitibi, on est passé de 7,5 % à 6,1 %. Pendant ce temps-là, la moyenne québécoise passait de 7,2 % à 7,6 %. Cela tempère le ralentissement économique et les difficultés du secteur manufacturier, aux prises avec la crise aux États-Unis et le dollar canadien fort.

Mais cette croissance effrénée n'est pas sans causer des soucis. Sur la Côte-Nord, l'inflation est galopante et le prix des maisons se compare même à celui des grands centres urbains. Pas facile de trouver un logement avec un taux d'occupation autour de 0,5 %. Et que dire des places en garderie ! Le même phénomène de surchauffe commence à s'observer en Abitibi. Ainsi, le coût moyen des maisons à Rouyn-Noranda a augmenté de 96 % depuis 2006.

À Fermont, le problème de disponibilité des logements est criant. Une certaine inquiétude règne quant au climat social dans la ville, alors que des travailleurs en formule *fly in fly out* (FIFO) – c'est-à-dire qui vivent temporairement dans des campements et retournent périodiquement chez eux par avion – se mêlent aux familles qui y résident en permanence. « *Je n'avais jamais barré mes portes avant, mais maintenant oui* », peut-on souvent entendre au détour d'une discussion avec des



L'équipe de la section locale 4466 de Rio Tinto Fer et Titane à Havre-Saint-Pierre



Le président de la section locale 8895, à Barrette-Chapais, Stéphane Girard

Fermontois. On s'inquiète aussi de la faiblesse des retombées économiques du FIFO sur la région.

Des écarts de revenus se creusent en outre entre les familles dont un des membres travaille pour une minière et les autres. Les entreprises peinent de plus à retenir leurs employés de métier qualifiés, tant le pouvoir d'attraction des minières est fort avec leurs salaires élevés.

Dans les années 1950-1960, les minières construisaient carrément des villes, investissaient dans les infrastructures locales. Maintenant, elles demandent le maximum pour un minimum d'investissement. Sans revenir à des villes de compagnies, il doit y avoir moyen qu'elles investissent davantage pour préserver l'équilibre au sein des communautés qui les accueillent.

On ne veut pas que les régions du Québec deviennent de nouveaux Fort McMurray (Alberta), qu'on transforme en un territoire désertique et qu'on laisse aux prises avec des problèmes sociaux importants. Il faut penser le développement aujourd'hui et réfléchir à l'après-boom.



Des membres de l'exécutif de la section locale 8644, Chantier Chibougamau, lors de la rencontre régionale

Environnement et territoires protégés

Un des principaux freins au développement minier dans l'opinion publique est sans contredit le poids qu'il fait peser sur l'environnement. Des minières se sont effectivement comportées en voyous au cours des dernières décennies, négligeant de réhabiliter des sites contaminés. Québec devra avoir les compagnies à l'œil et imposer des règles plus strictes. Le développement doit être respectueux de l'environnement et des communautés. L'assentiment des populations locales est essentiel.

Le Plan Nord laisse par ailleurs craindre une certaine improvisation sur le plan du développement durable. En effet, l'objectif de protection de 50 % du territoire nordique devient de plus en plus flou. Il est question de « déplacer » les territoires au fil du temps, de l'activité économique, de l'exploration minière, etc.

Nous ne tenons pas mordicus à un tel objectif, qui peut menacer des emplois. Ainsi par exemple, l'approvisionnement en bois pour des entreprises dans la région de Chibougamau ou en Abitibi pourrait s'en trouver compromis. Une réflexion plus approfondie sur la protection des territoires nordiques devrait être menée pour mieux la concilier avec l'activité économique. Le secteur des forêts a déjà beaucoup souffert ces dernières années, il ne faudrait pas couper la reprise dans l'œuf.

Dans le respect des autochtones

Cette notion de conciliation entre le développement économique, social, l'environnement, doit aussi présider aux discussions avec les communautés autochtones. Celles-ci devront avoir voix au chapitre, que ce soit en matière de retombées économiques, d'emplois ou d'infrastructures communautaires.

Les Métallos qui travaillent à Raglan ont vu un exemple de partenariat avec les communautés autochtones. Il est souhaitable que cette logique s'applique à tous les projets, tout comme il faut avoir en tête les communautés québécoises limitrophes.

Travailleurs demandés

Pour soutenir les augmentations de production, les minières sont en mode de recrutement intensif. Cet automne, Xstrata offrait des récompenses aux futurs travailleurs qui ont simplement déposé leur *curriculum vitae* lors d'une séance d'information en Abitibi pour aller travailler à la mine Raglan au



Le territoire du Plan Nord compte plusieurs communautés autochtones qui doivent trouver leur compte dans le développement.

Nunavik. ArcelorMittal multiplie quant à elle le recrutement dans les différentes régions du Québec, ayant même délocalisé ses centres de recrutement à l'extérieur de la Côte-Nord, ce qui dérange d'ailleurs dans la région.

On estime, selon le CSMO-Mines que l'industrie aura besoin d'environ 4000 personnes de plus d'ici 2020. Le Comité a d'ailleurs organisé récemment une tournée des Centres de formation professionnelle à travers le Québec pour inciter les jeunes à se diriger vers les métiers en demande dans ce secteur.

C'est dans le Nord du Québec où les besoins de main-d'œuvre seront les plus importants, soit 7500 d'ici 10 ans, c'est aussi dans cette région que les bassins de main-d'œuvre sont les moins importants.



L'avion qui fait la navette entre l'Abitibi et la mine Raglan au Nunavik

Pour l'heure, 7200 personnes travaillent à l'exploitation minière au Québec et 2500 autres à des projets d'exploration. En 2020, c'est plutôt 11 300 personnes qui seront affectées à l'exploitation et 3400 à l'exploration.

Ce n'est pas tout, il faudra remplacer les travailleurs qui partent à la retraite ou qui changent simplement de métier. Dans l'ensemble du Québec, c'est 5600 personnes qu'il faudra embaucher d'ici cinq ans, et 12 800 d'ici 10 ans. Un rythme d'enfer!

Précisons que c'est dans le Nord du Québec où les besoins de main-d'œuvre seront les plus importants, soit 2500 personnes d'ici 5 ans et 7500 d'ici 10 ans. L'Abitibi et la Côte-Nord se partageant les autres embauches.

Paradoxalement, c'est aussi dans le Nord du Québec que le bassin de population est le moins important. C'est donc dire que ces installations minières reposeront en grande partie sur le modèle du *fly in fly out* – communément appelé « FIFO ».

Les gens de l'extérieur qui choisissent de s'établir au Québec et de partager notre destin, d'apprendre notre langue, sont les bienvenus.

« Importer » de la main-d'œuvre

La formation des travailleurs suffira-t-elle à répondre à la demande? Déjà, dans le Plan Nord, on dit vouloir recruter des travailleurs étrangers. Les modalités ne sont cependant pas définies, ce qui a de quoi inquiéter.

Depuis 2007, le gouvernement fédéral, dirigé par Stephen Harper, a assoupli les règles du Programme de travailleurs étrangers temporaires pour permettre aux entreprises d'embaucher des employés non qualifiés dans presque tous les corps d'emplois. Ce programme est devenu encore plus permissif l'an dernier puisque les entreprises doivent seulement montrer que le poste a été affiché pendant 7 jours sur un site internet, après quoi elles sont réputées faire face à une pénurie.

Soyons clairs : nous n'avons rien contre l'immigration. Les gens de l'extérieur qui choisissent de s'établir au Québec et de partager notre destin, d'apprendre notre langue, sont les bienvenus.

Mais le Programme des travailleurs étrangers temporaires, c'est autre chose! Ces personnes ne sont ici que pour une période de deux ans, renouvelable une seule fois, soit un séjour maximal de quatre ans. Très souvent, les entreprises préfèrent embaucher cette main-d'œuvre « jetable » même « renvoyable », plutôt que d'offrir des conditions décentes.

Au royaume de Stephen Harper, l'Alberta des sables bitumineux s'est développée en ayant recours à ce stratagème. Depuis 2006, le nombre de travailleurs étrangers temporaires a presque triplé, passant de 22 000 à 58 000 par année. Et la Fédération du travail de l'Alberta, qui mène une campagne pour protéger les travailleurs étrangers contre les abus, évalue que ce nombre devrait bientôt passer à 100 000.

Certes, ces étrangers au statut temporaire ne travaillent pas tous dans les sables bitumineux, beaucoup occupent des emplois dans la restauration rapide ou d'autres emplois moins rémunérateurs. Certains sont employés par des sous-traitants.

En 2007, un accident de travail mortel est survenu dans une installation de Canadian Resources. Le sous-traitant de la compagnie embauchait des travailleurs temporaires chinois. Deux d'entre eux sont morts dans un accident et quatre autres blessés, dans ce qui a été causé par un manque de formation en santé et sécurité.

Ce programme donne lieu aux pires abus. Des étrangers se laissent séduire par les belles paroles de « courtiers » en travail. Dans les faits, plusieurs se retrouvent avec un salaire très minimal, entassés dans un petit appartement pour lequel ils doivent payer plusieurs milliers de dollars par mois. S'ils ont le malheur de se brouiller avec leur employeur et que ce dernier les congédie, ils sont renvoyés illico dans leur pays, le permis de travail étant lié à l'employeur. Une infime minorité peut espérer accéder à un statut de résident permanent.

Est-ce le type de travailleurs étrangers auquel on fait référence dans le Plan Nord? Si c'est le cas, non merci! On ne veut pas d'un tel modèle.

On ne veut pas qu'il y ait deux classes de travailleurs. On ne veut pas d'une telle division dans nos milieux de travail. On ne veut pas que le salaire de l'industrie minière parte à coup de virements bancaires vers l'étranger, plutôt que de faire rouler l'économie québécoise.

On veut des travailleurs qui vivent ici, achètent des maisons ici, élèvent des enfants ici, s'épanouissent ici!

Voir venir les besoins de formation

C'est la moindre des choses que les minières embauchent en premier lieu les gens d'ici, d'abord des régions concernées, puis de l'ensemble du Québec. Cela inclut les populations autochtones, qui doivent impérativement être intégrées au sein de la main-d'œuvre. Cela met en lumière l'importance de la formation de la main-d'œuvre.

Dans toutes les régions du Québec, des jeunes hommes et jeunes femmes ne demandent qu'à occuper des emplois de qualité comme les minières peuvent en offrir. Avec les difficultés du secteur manufacturier, des milliers de travailleurs seraient aussi heureux de se réorienter vers ce secteur.

Déjà, on sent depuis quelques années une volonté de développer davantage l'offre de formation, notamment au collégial, en lien avec le secteur minier. Depuis quatre ans, une attestation d'études collégiales en traitement du minerai de fer s'offre à Sept-Îles, diplômant une quinzaine d'étudiants par année. Ce même cégep vient tout juste de lancer un nouveau programme de technique minérale, portant à une soixantaine le nombre de diplômés par année au Québec.

C'est un bon début, mais l'offre de programmes devrait selon nous s'intensifier. Tout particulièrement du côté des opérateurs de machinerie lourde, qui représentent une grande partie des embauches à venir.

Responsabilité des entreprises

S'il est impératif que le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et les cégeps accroissent l'offre de formation pour les métiers en lien avec le secteur minier, cela ne doit pas empêcher les compagnies minières de mettre l'épaulé à la roue. Bien au contraire!



L'entrée de la mine Doyon en Abitibi

L'industrie devrait contribuer financièrement à la mise en place de ces programmes et à leur fonctionnement, c'est d'ailleurs tout à son avantage. Elle peut le faire par le biais de dons de matériel, de prêt de personnel, en offrant des possibilités de stages en entreprise ainsi que par le moyen de subventions directes.

La responsabilité des entreprises ne peut se limiter à un appui aux réseaux de l'éducation. Les programmes scolaires préparent les jeunes au seuil d'entrée sur le marché du travail et non à la pleine maîtrise des métiers. Les entreprises doivent se préoccuper de la formation continue des travailleurs et travailleuses et compléter la formation des jeunes en fonction de la réalité en entreprise.

Ce n'est pas parce que l'État leur fournit des diplômés sur un plateau d'argent que cela dispense l'industrie de prendre ses responsabilités et d'investir en formation.

Vu les difficultés de recrutement qui pointent à l'horizon, il faudra faire preuve de vigilance pour que les minières ne fassent pas décrocher les jeunes.



Travailleurs de la mine Doyon en Abitibi, à l'est de Rouyn-Noranda. Les métallos de cette mine seront transférés au projet Westwood, de lamgold lorsque celui-ci sera en exploitation en 2013.



Les camions géants de 400 tonnes, les plus grands au monde, viennent tout juste d'entrer en fonction à Fermont.

Une nouvelle carrière

Des milliers de travailleurs de la construction s'activent par les temps qui courent sur les chantiers de la Côte-Nord, tels celui de La Romaine, de Fermont, de Sept-Îles. Il s'agit pour la plupart de travailleurs aptes à maîtriser plusieurs facettes du travail dans le secteur minier.

Cependant, très souvent, les compagnies minières exigent un profil de formation générale (secondaire V) que n'ont pas toujours ces travailleurs. Il pourrait être intéressant que les compagnies minières aménagent des passerelles pour considérer leurs candidatures, alors qu'ils seront nombreux à chercher un emploi une fois la période des grands chantiers complétée.

La même logique vaut pour les travailleurs qui ont perdu leur emploi dans le secteur de la forêt, de la transformation du bois ou dans le secteur manufacturier, mis à mal ces dernières années. Ces travailleurs compétents pourraient être intéressés par le secteur minier ou la transformation des ressources minérales, pour peu qu'on leur aménage des formations d'appoint.

Par ailleurs, il ne faudrait surtout pas décourager les jeunes de fréquenter les bancs d'école sous prétexte qu'ils peuvent décrocher de bons emplois sans diplôme. Vu les difficultés de recrutement qui pointent à l'horizon, il faudra faire preuve de vigilance pour que les minières ne fassent pas décrocher les jeunes.

Des retombées pour le Québec



Construction du barrage La Sarcelle, en Jamésie, destiné à être cédé aux communautés autochtones afin de favoriser le développement économique régional.

Le document du Plan Nord peut se résumer en deux chiffres : 80 milliards d'investissements en 25 ans pour 14 milliards de recettes fiscales. De toute évidence, ça ne balance pas.

On a comparé le Plan Nord à une nouvelle Baie James, un développement de l'ampleur de la construction des grands barrages hydroélectriques dans les années 1970. Le territoire nordique fait résonner les mêmes cordes. Il en va de même pour le gigantisme des projets, alors que tout est à construire : des infrastructures de transport aux campements de travailleurs, en passant par les mines elles-mêmes.

Mais là s'arrêtent les comparaisons. Alors qu'on harnachait les rivières, on construisait un réseau hydroélectrique pour les générations à venir, en exploitant une ressource inépuisable, l'eau. Encore aujourd'hui, cette énergie propre constitue pour le Québec un avantage comparatif important par rapport

à d'autres qui s'alimentent grâce à des centrales thermiques ou nucléaires.

Dans le cas des minières, on extrait une ressource par définition non renouvelable. Il y a lieu de se demander quelles sont les retombées pour le Québec, maintenant et dans le futur.

Au-delà du coup de pub

Depuis le printemps, le premier ministre Jean Charest multiplie les interventions aux quatre coins de la planète pour attirer des investisseurs. Des publicités léchées aux images superbes défilent sur nos écrans. On fait miroiter les nombreux emplois créés, les territoires en friche à mettre en valeur.

Mais autant dans la publicité que dans le texte, on oublie de dire ce qu'il en restera aux Québécois. Le document du Plan Nord peut se résumer en deux chiffres : 80 milliards d'investissements en 25 ans pour 14 milliards de recettes fiscales. De toute évidence, ça ne balance pas.



On prend pour acquis dans le Plan Nord que la deuxième et la troisième transformation se font nécessairement ailleurs. Ici, de la billette en coulée continue, à l'aciérie de Contrecoeur.

Selon KPMG, les frais d'exploitation d'une entreprise au Québec sont en moyenne 7,4 % inférieurs à ce qu'ils sont aux États-Unis.

Jamais on n'entend le premier ministre expliquer comment l'exploitation des ressources naturelles bénéficiera à l'ensemble des Québécois. Jamais on ne démontre que les retombées fiscales excéderont les investissements. Jamais n'explique-t-on comment l'argent des minières servira à financer nos programmes sociaux. Jamais on ne s'aventure à dire ce qu'il adviendra des régions dites ressources, une fois les minières parties. Jamais n'explique-t-on comment on maximisera les retombées en terme de création d'emplois en favorisant la deuxième et la troisième transformation.

L'avantage québécois

Dans le document « Investir au Québec » qui sert de carte de visite pour vendre le Plan Nord à des investisseurs étrangers, on vante notre « *environnement d'affaires avantageux* ». « *Il est moins coûteux de faire des affaires au Québec qu'ailleurs dans les pays du G8* », peut-on y lire.

On y cite une étude de KPMG selon laquelle les frais d'exploitation d'une entreprise au Québec sont en moyenne 7,4 % inférieurs à ce qu'ils sont aux États-Unis, lorsqu'on tient compte des coûts de main-d'œuvre, de l'électricité, du transport et des télécommunications, de l'intérêt, de l'amortissement et des taxes.

Nos programmes sociaux avantageux compensent en effet largement pour ce que les compagnies doivent payer en primes d'assurance ailleurs, notamment chez nos voisins du Sud. Nos régimes publics d'assurance maladie ou d'assurance parentale représentent des économies pour les compagnies.

C'est d'ailleurs principalement ce qui explique que le coût de la main-d'œuvre est en moyenne 16 % moindre ici qu'aux États-Unis.

L'avantage québécois, c'est aussi notre capacité à produire des quantités phénoménales d'énergie propre, grâce à l'hydroélectricité, et ce, à faible coût.

Des compagnies comme Rio Tinto Alcan ont d'ailleurs bien compris cet avantage précis. Dans sa restructuration qui l'a amenée à vouloir se départir

de plusieurs alumineries, la multinationale a décidé de garder ses alumineries du Québec, notamment en raison de l'approvisionnement en électricité.

Mais cet avantage québécois doit demeurer.

On constate ces dernières années que les gouvernements successifs rognent dans les services publics, menacent de réduire le panier de services et remettent en question des pans du filet social québécois, en raison de la situation des finances publiques. Les compagnies qui bénéficient de cet environnement économique favorable doivent contribuer à le maintenir.

Le flou règne quant à l'ampleur des contributions exigées des entreprises pour les infrastructures de transport et d'énergie construites expressément pour elles.

Financement du Plan Nord

Québec ne fait aucunement le lien entre le financement des missions de l'État et le développement du Plan Nord. Tout au plus précise-t-on que les investissements seront financés par « *des mesures de financement novatrices* », « *dans le cadre financier global du gouvernement, soit le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction du poids de la dette* ». Bref, qu'on se rassure, Québec n'empruntera pas pour financer le Plan Nord. Soit, mais cela nous rapportera quoi collectivement ?

Le flou règne par ailleurs quant à l'ampleur des contributions exigées des entreprises pour les infrastructures de transport et d'énergie construites expressément pour elles. On se contente de dire que « *des modèles d'affaires seront développés dans ce domaine* ». On évoque la possibilité de prises de participation de l'État, mais bien timidement, sans balises précises.

Concrètement, Québec entend créer un Fonds du Plan Nord, d'une durée limitée, consacré à la mise en œuvre du plan, dans lequel il injectera « *les retombées fiscales découlant des nouveaux projets miniers, des projets d'Hydro-Québec et des nouveaux projets en infrastructures* », ainsi qu'une contribution annuelle de 10 millions par année provenant d'Hydro-Québec.

Le développement semble être géré à la petite semaine, sans vision à long terme : « Si l'activité économique minière s'accroît, le gouvernement pourra accélérer le déploiement du Plan Nord en raison des revenus fiscaux supérieurs. En période de ralentissement économique, le gouvernement pourra ralentir le rythme de ses investissements pour préserver l'équilibre budgétaire », peut-on lire dans le document où le gouvernement se targue d'établir ainsi un lien direct entre l'activité économique et les ressources investies en infrastructures.

Bref, plutôt que d'expliquer comment le Plan Nord contribuera à la prospérité économique de l'ensemble des Québécois, on démontre que les entrées d'argent seront systématiquement affectées aux infrastructures au profit des compagnies... Voilà une bien curieuse façon de présenter les choses.

Fonds souverain

Le Fonds du Plan Nord est d'une durée de vie limitée et sert essentiellement à financer la construction d'infrastructures destinées à attirer de nouveaux investisseurs. On est bien loin du fonds souverain sur le pétrole norvégien, dont nous parlera notre invité.

Créé en 1996 pour engranger tous les profits issus de l'exploitation du pétrole norvégien, le Norwegian Government Pension Fund - Global (anciennement



Le Québec est un vaste territoire, dont le développement doit se faire de façon intelligente. Ici, le responsable de l'action politique, Daniel Mallette, et le président de la section locale 6833, Bernard L'Heureux, tout près de la centrale d'Eastmain, à mi-chemin entre Chibougamau et Matagami.

appelé Petroleum Fund) figure aujourd'hui parmi les principaux investisseurs au monde avec 1 % de la capitalisation boursière mondiale. Il gère des actifs de 540 milliards de dollars US et investit dans plus de 3000 entreprises.

Ce fonds vise à protéger l'économie norvégienne contre une diminution du prix du pétrole, en cas de crise, contre les effets du vieillissement de la population et, évidemment, pour faire face à l'épuisement de la ressource. Ainsi, plutôt que d'être dépensés au fur et à mesure en dopant artificiellement l'économie du pays, les revenus du pétrole sont placés de façon à être protégés de l'inflation sur le long terme. Une petite portion du rendement de ce fonds est utilisée pour le budget courant de la Norvège.

Voilà qui est inspirant comme façon de concevoir l'utilisation des fonds issus de l'exploitation d'une ressource non renouvelable. Notons cependant que l'exploitation du pétrole norvégien est presque entièrement sous le contrôle d'une société d'État.

Droits miniers

En 2009, le vérificateur général du Québec dévoilait un rapport peu flatteur sur la gestion gouvernementale du secteur minier. On y apprenait que de 2002 à 2008, « 14 entreprises n'ont versé aucun droit minier alors qu'elles cumulaient des valeurs brutes de production annuelle de 4,2 milliards. Quant aux autres entreprises, elles ont versé pour la même période 259 millions, soit 1,5 % de la valeur brute annuelle ». Bref, Québec était loin d'aller chercher son dû auprès des minières qui avaient recours à toutes sortes d'échappatoires fiscales.

Il n'est donc pas étonnant de voir que l'Institut Fraser classait le Québec comme le meilleur endroit où une minière pouvait investir au monde jusqu'en 2010. Il figure encore dans le peloton de tête, tout juste derrière l'Alberta, la Saskatchewan et le Nevada. Notons par ailleurs que lorsque l'Institut Fraser sonde les dirigeants d'entreprises du secteur minier sur les meilleurs endroits où investir, le Québec demeure encore bon premier, en dépit de la hausse des droits miniers décrétée en 2010.

Le gouvernement a en effet décidé de hausser les redevances sur les ressources minières de 12 % à 16 %. Ce nouveau taux sera atteint en janvier prochain. De plus, Québec applique désormais une



Mine du Mont Wright à Fermont, exploitée par ArcelorMittal

comptabilité de type « mine par mine », empêchant d'utiliser les déficits d'opération d'une mine pour faire réduire les bénéfices d'une autre.

En septembre dernier, Québec dévoilait d'ailleurs que pour l'année 2010-2011, l'État avait engrangé 304 millions de dollars en droits miniers, soit plus que les montants recueillis pour l'ensemble des 10 années précédentes (289 millions). Certes, ce montant est en partie attribuable à la hausse des redevances. Mais c'est surtout en raison du volume plus important de minerai extrait du sol et de sa valeur.

En effet, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, la valeur des expéditions minières a crû de près de 20 % entre 2009 et 2010 (les données sont préliminaires pour 2010 et pourraient s'avérer plus élevées), passant de 5,6 milliards à 6,7 milliards. C'est attribuable à l'augmentation de la production ainsi qu'aux hausses du prix du fer, de l'or et du nickel.

La tentation est forte pour ces compagnies d'exploiter la ressource le plus vite possible pendant que le prix est élevé, sans maximiser la durée de vie des gisements, sans prévoir de transformation sur place.

Québec peut-il exiger davantage ?

Est-ce que Québec peut demander davantage des compagnies, très souvent des multinationales, qui exploitent des mines sur son territoire ? Comme syndicat, nous ne voulons pas les faire fuir. Il s'agit

souvent de bons emplois, cruciaux pour l'économie régionale. Mais les Métallos ont également à cœur le développement économique de l'ensemble du Québec.

La tentation est forte pour ces compagnies d'exploiter la ressource le plus vite possible pendant que le prix est élevé, sans maximiser la durée de vie des gisements, sans prévoir de transformation sur place. Un équilibre est possible pour que collectivement les Québécois tirent un plus grand bénéfice de la ressource, sans pour autant faire cesser l'exploitation.

Selon une étude de la firme Grant Thornton, qui n'est certainement pas un repaire de gauchistes, il y aurait une sorte de « seuil de tolérance » de ce que les compagnies peuvent verser à l'État, fixé à 50 %. En des termes plus clairs, une compagnie minière envisagerait de plier bagage si on lui demandait plus de la moitié de ses profits en impôts, taxes et autres moyens de perception de l'État.

Ce seuil est-il atteint au Québec ? On peut en douter si on se fie à une autre étude, de la firme PriceWaterhouseCoopers, qui établit le fardeau fiscal combiné (fédéral et provincial) d'une mine type québécoise à 40,9 %.

Bref, même après avoir relevé les niveaux de redevances en 2010, il y aurait quand même une certaine marge de manœuvre pour augmenter la contribution des entreprises au financement des programmes sociaux et des missions de l'État.



Du concentré de fer est chargé directement sur un bateau à Port-Cartier, sans même être transformé en boulettes de fer.

L'État devrait prendre des parts significatives des projets miniers, verser les bénéfices ainsi que les entrées fiscales dans un fonds souverain, inspiré de celui mis sur pied en Norvège pour gérer les revenus du pétrole.

Prise de participation

Au-delà de l'impôt et des redevances, certains ont brandi le spectre de la nationalisation pour que nous tirions davantage profit de ces lucratives ressources. Une telle avenue exige des capitaux importants, une expertise que n'a pas nécessairement l'État et qu'il n'a visiblement pas l'intention d'acquérir dans le contexte actuel. Voilà qui n'est de toute évidence pas dans l'air du temps.

Mais sans nationaliser, il y aurait tout de même moyen que l'État investisse directement dans les projets miniers, par le biais de ses leviers économiques.

Le Plan Nord évoque déjà cette avenue, mais en des termes plutôt vagues. Québec entend réserver 500 millions pour investir directement dans des projets. Aucun mécanisme n'est cependant prévu pour qu'une part des profits ainsi réalisés retourne dans les coffres de l'État.



Les Métallos lors de la manifestation montréalaise du 1^{er} mai 2011. Des confrères et des consœurs de Hamilton, aux prises avec un lock-out sauvage de US Steel depuis novembre 2010 s'étaient joints aux Métallos de Montréal.

La prise de participation devrait selon nous être systématique, dès que le gouvernement ou une de ses sociétés d'État comme Hydro-Québec facilite un projet, notamment par le biais d'investissements dans les infrastructures. De plus, une portion de cet investissement devrait se traduire automatiquement par des parts équivalentes, sans qu'Investissement Québec n'ait à déboursier.

Le gouvernement devrait aussi viser à développer une expertise pointue dans le secteur de l'exploitation minière. Contrairement à ce qu'on a vu pour la Baie James, le développement d'une expertise québécoise apparaît moins évident pour les mines que pour la construction des grands barrages. Au mieux, on voit un partenariat financier d'Investissement Québec dans quelques rares projets. Mais les compagnies sont avant tout des géants mondiaux, Tata, indienne, Wisco, chinoise, ArcelorMittal, mondiale.

Nous ne sommes pas plus bêtes ici qu'ailleurs. L'État devrait prendre des parts significatives des projets miniers, verser les bénéfices ainsi que les entrées fiscales dans un fonds souverain, inspiré de celui mis sur pied en Norvège pour gérer les revenus du pétrole. Un tel fonds nous aiderait à faire face aux défis des finances publiques et du maintien des programmes sociaux à long terme.

Transformer les ressources ici

Alors que les différentes formes d'imposition ne sont pas particulièrement lucratives pour l'État, on pourrait se consoler avec la création d'emplois. Après tout, cela fait tourner l'économie... Mais non! La tendance est à exploiter les ressources minérales en transformant de moins en moins ici.

Ainsi l'augmentation projetée de la capacité d'ArcelorMittal de 14 à 24 millions de tonnes ne se traduit pas par une augmentation équivalente de la capacité de production de boulettes de fer. En effet, ArcelorMittal a mis sur la glace cet été le projet de construire une deuxième usine de bouletage à Port-Cartier. C'est donc 10 millions de tonnes de concentré supplémentaires qui prendront la mer par bateau, sans même une transformation minimale.

Quant à la deuxième et la troisième transformation de la ressource, c'est le néant le plus complet, dans la réalité, comme dans les cartons du Plan Nord.

La tendance est à exploiter les ressources minérales en transformant de moins en moins ici.

Le constat est particulièrement désolant quand on sait que les dernières aciéries du Québec à Contrecoeur ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles ont été. Pourtant, la compagnie qui les possède, ArcelorMittal, n'a jamais extrait autant de fer de notre sous-sol. Et les promesses d'investissement dans un laminoir à poutrelles pour fournir le marché nord-américain ne se concrétisent pas.

Même malaise lorsqu'on entend que Xstrata s'appête à couper l'approvisionnement en zinc à l'usine CEZinc à Valleyfield, alors même que de nouvelles mines de zinc sont en démarrage en Abitibi.

Dans la même lignée, il y a quelques années, un pôle de transformation du diamant était en préparation à Matane, avec une main-d'œuvre formée spécialement pour tailler les premiers cailloux précieux sortis de notre sol. Et ainsi de suite pour les autres minéraux, pour le bois, pour l'eau, entre autres. Nous ne voulons pas voir nos ressources partir simplement par bateau pour être transformées ailleurs.

Au-delà de la bonne volonté

Interrogé au sujet de la deuxième et de la troisième transformation récemment dans les médias, le ministre des Ressources naturelles, Clément Gignac, se montre fuyant. On mise sur la bonne volonté des entreprises et on justifie l'expédition des ressources brutes par les nouvelles réalités du marché mondialisé.



La promesse faite par ArcelorMittal en 2007 de construire un laminoir à poutrelles à Contrecoeur d'ici 2010 ne s'est jamais concrétisée. Pourtant, la compagnie accroît à une vitesse folle l'extraction du minerai de fer de notre sol.



Pierre Antoine Bouchard et Daniel Harnois, de la section locale 6586, lors d'une manifestation réclamant la construction d'un laminoir à poutrelles à Contrecoeur

Ça saute aux yeux : sans contrainte, les compagnies mettent les coûts de transformation ainsi que les coûts de transport dans la balance et vont au moins cher. Elles n'ont aucune obligation morale envers le Québec et sa population. Cessons donc d'y voir une réalité immuable et contraignons-les à transformer la ressource ici.

Si le seul incitatif valable est l'argent, dans ce cas, adaptons la fiscalité de sorte qu'il en coûte plus cher aux entreprises qui ne font pas de deuxième et de troisième transformation ici. « *Money Talks* », comme disent les Chinois... Faisons en sorte que l'adage porte !



Les Métallos étaient bien présents lors de la manifestation tenue à Montréal en mars dernier pour le maintien de services publics de qualité, en appui à nos confrères du secteur public. Sur la photo, Gilles Bordeleau, président de la SL 6887 Xstrata-CCR, Luc Laberge, président de la SL 6425 Hanson, Luc Glaude, président de la SL 6486 CEZinc-Xstrata et sa conjointe Diane Lebeuf.

Vie syndicale

Au-delà du Plan Nord et de l'effervescence dans le secteur minier, l'année a été haute en couleur au sein de notre syndicat. Voici un tour d'horizon de certains dossiers chauds. Ce survol est cependant loin d'être exhaustif.

Agents de sécurité : un gain concret

Il y a un an, nous manifestations devant l'Assemblée nationale avec les confrères et les consœurs de la section locale 8922. Nous dénoncions la bureaucratie du Bureau de la sécurité privée et les permis dont le coût avait quadruplé avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la sécurité privée.

Le Syndicat des Métallos s'est présenté en septembre en commission parlementaire auprès des députés chargés d'étudier un projet de loi sur la sécurité privée pour réclamer que les agents de sécurité n'aient plus à assumer les frais de fonctionnement du Bureau de la sécurité privée à même leur permis d'agents de sécurité. Ce projet de loi faisait suite à la mobilisation des Métallos.

Déjà, dans le projet de loi, le prix des permis était abaissé, à la suite de nos pressions. Après nos représentations en commission parlementaire, le coût du permis a été à nouveau diminué dans la loi adoptée à la fin octobre. Plutôt que 143 \$ en 2010 pour la première année et 82 \$ les deux années suivantes, plus taxes, le coût du permis sera



Manifestation des Métallos, avec la section locale 8922 représentant les agents de sécurité, en marge de la dernière assemblée annuelle, en novembre 2010 devant l'Assemblée nationale à Québec



Le directeur des Métallos, Daniel Roy, accompagné de la conseillère politique de la FTQ, Joanne Deschamps, et du représentant

syndical Stéphane Néron, lors de la commission parlementaire sur le projet de loi sur la sécurité privée, en septembre 2011

désormais de 123 \$ la première année et 67 \$ les quatre années suivantes, non taxables.

Lors de la commission parlementaire, nous avons par ailleurs demandé que seuls les agents qui travaillent sur des contrats sensibles – tels la surveillance d'un quartier général de la police, d'un port ou encore d'un aéroport – soient soumis à une vérification supplémentaire au Système automatisé de renseignements criminels (SARC), en plus de la vérification des antécédents judiciaires déjà effectuée par la SQ.

Les Métallos et la FTQ ont finalement réitéré leur demande de modifier les règles de santé et sécurité pour que les agents patrouillent nécessairement en équipe de deux sur les sites isolés ou désaffectés. Le drame qui a coûté la vie au métallo Rolland Hardy à Saint-Joseph-de-Coleraine ne doit plus jamais se reproduire !

Les Métallos ont exposé au grand jour le stratagème de IQT Solutions, qui était un sous-traitant de Bell, faisant tant de bruit que la ville de Nashville a décidé d'annuler la subvention promise.

IQT : un employeur voyou !

Cet été, notre syndicat a été aux prises avec une curieuse situation. Tout juste syndiqués, les 140 travailleurs de IQT Solutions à Trois-Rivières ont été sauvagement mis à pied, tout comme leurs confrères de Laval et Oshawa : sans préavis, sans prime de séparation, sans paie de vacances

ni dernière paie. Nos recherches ont permis de débusquer rapidement le pot aux roses : l'entreprise avait obtenu il y a de cela quelques mois une subvention pour déménager les emplois à Nashville.

Les Métallos ont exposé au grand jour le stratagème de IQT Solutions, qui était un sous-traitant de Bell, faisant tant de bruit que la ville de Nashville a décidé d'annuler la subvention promise. Le dossier est dans les mains de la Commission des normes du travail pour s'assurer que l'employeur respecte les lois québécoises. Les Métallos ont soutenu les travailleurs de Trois-Rivières pour accélérer le traitement de leurs dossiers.

Nous nous tenons prêts lorsque la CNT aura rendu son jugement pour veiller à ce que l'employeur paie au moins leur dû aux travailleurs jetés à la rue comme de vulgaires mouchoirs. Les avocats des Métallos aux États-Unis sont au fait du dossier et attendent seulement la fin des procédures au Québec pour prendre le relais, si nécessaire, de l'autre côté de la frontière.

Des négociations historiques dans le secteur minier

L'effervescence du Plan Nord n'est pas étrangère au succès des négociations qui se sont conclues ce printemps avec les quatre sections locales d'ArcelorMittal Mines Canada. Les quelque 2000 travailleurs ont obtenu une augmentation de la masse salariale de l'ordre de 45 % en six ans, en incluant les avantages monétaires.

Ces Métallos ont aussi montré qu'on pouvait refuser un régime de retraite à deux vitesses, moins avantageux pour les plus jeunes. À la toute fin de la négociation, l'employeur proposait toujours une clause orphelin pour introduire un régime à cotisations déterminées pour les nouveaux.



Le « petit » comité de négociation des quatre sections locales d'ArcelorMittal Mines Canada

Les Métallos d'ArcelorMittal ont montré qu'on pouvait refuser un régime de retraite à deux vitesses, moins avantageux pour les plus jeunes.

Les Métallos se sont tenus debout. Aux petites heures du matin, à deux doigts du règlement, ils ont prévenu la partie patronale qu'ils étaient prêts à déclencher une grève si elle maintenait cette demande. Non seulement le régime à prestations déterminées a-t-il été maintenu pour tous, mais il a même été bonifié. Un succès sur toute la ligne pour cette première négociation avec le géant mondial de l'acier, depuis qu'il a fait l'acquisition de l'ancienne minière Québec Cartier.

Peu après, les 400 travailleurs de Mine Raglan au Nunavik concluaient eux aussi un contrat de travail avantageux de six ans. Gain majeur : les travailleurs pourront désormais être à la mine 50 % de l'année plutôt que les deux tiers du temps comme c'est le cas actuellement. Ces travailleurs qui font du *fly in fly out* voient le service de navette amélioré pour mieux tenir compte de leur lieu de résidence. Les primes ont été améliorées, notamment avec l'introduction d'une nouvelle prime à la performance de la mine.

Les Métallos ont aussi conclu de bons contrats avec des fournisseurs du secteur minier. Ainsi, les travailleurs de Norcast, qui produit de l'équipement pour les minières, ont non seulement réussi à maintenir leur régime de retraite à prestations déterminées, dans lequel l'employeur voulait mettre la hache, mais ils ont en plus réussi à le faire bonifier. Les métallos de Norcast ont obtenu des augmentations de salaire significatives.

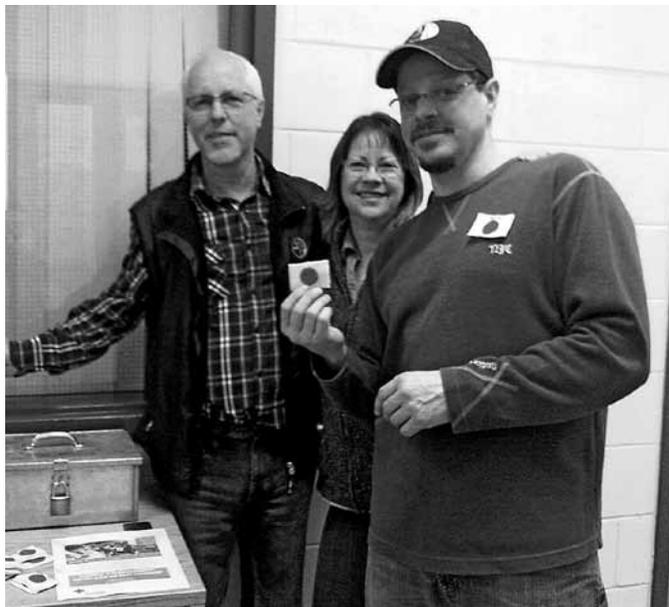
Pour la soixantaine de travailleurs du laboratoire ALS en Abitibi, qui analyse des carottes d'exploration minière, le contrat de travail signé cette année a permis un rattrapage salarial important, de 14 à 28 % selon les corps d'emploi.

Et d'autres contrats...

Bien qu'il soit impossible de mentionner tous les contrats de travail conclus cette année, j'aimerais tout de même en souligner quelques-uns. Au terme de négociations difficiles, où l'employeur a fait planer une menace de lock-out, les 350 travailleurs de Chantier Chibougamau ont ratifié un contrat de

six ans, modeste au début, mais qui devrait ensuite permettre aux travailleurs de bénéficier de la croissance espérée après une période plus difficile.

Après des années de vache maigre, l'entreprise de fabrication de remorques et de matériel roulant Manac en Beauce a elle aussi signé cette année un contrat de six ans avec ses 380 travailleurs qui devrait protéger leur pouvoir d'achat et leur droit de rappel en cas de ralentissement.



La section locale 696 des Métallos, chez Waterville TG a organisé une collecte en solidarité avec les sinistrés du tsunami au Japon.

Fonds humanitaire

Une attention particulière a été accordée cette année pour négocier de nouvelles participations au Fonds humanitaire des Métallos. Plusieurs sections



Le militant métallo Philippe Côté, photographié lors d'une mission de jeunes syndicalistes en Colombie. Ce dernier a d'ailleurs fait la tournée des rencontres régionales pour parler de son expérience.

locales ont d'ailleurs déjà accepté une contribution de l'employeur et/ou des travailleurs au Fonds et d'autres prévoient aborder le sujet lors des prochaines négociations.

En 2011, l'organisme est notamment venu en aide aux sinistrés de la Montérégie (des sections locales ont fait des dons supplémentaires à la Croix-Rouge). La section locale de Waterville TG a par ailleurs mené une campagne pour aider les sinistrés du tsunami au Japon, à laquelle le Fonds a participé.

Lock-out au Manoir

Quelques conflits ont marqué l'année. Après des mois de négociations boiteuses, la direction du Manoir des Sables à Orford a mis une centaine de travailleurs en lock-out le 15 septembre.

Le Syndicat des Métallos, des affiliés de la FTQ, la centrale elle-même ainsi que d'autres organisations syndicales ont annulé des événements qui devaient se tenir au Manoir en solidarité avec les lock-outés. À la fin septembre, la Commission des relations du travail (CRT) a reconnu que l'employeur avait recours à des travailleurs de remplacement et émis une ordonnance provisoire.

Une entente de principe a finalement été conclue au début octobre et les travailleurs ont obtenu un bon contrat de travail, qui a de quoi inspirer les travailleurs des autres hôtels de la région.



La ligne de piquetage des employés en lock-out du Manoir des Sables

D'autres conflits

La loi anti-briseurs de grève a aussi joué un rôle clé dans le règlement de la grève au Comfort Inn de Thetford Mines. Peu après le déclenchement d'une grève par une quinzaine de travailleurs de l'hôtel, l'enquêteur de la CRT a rapidement tapé sur les doigts de l'employeur qui avait recours à des pseudo-bénévoles pour assurer les activités courantes. Peu après le rapport de l'enquêteur, les négociations ont repris et une entente de principe a finalement été ratifiée à l'unanimité.

Chez Pétrole MJ à Chibougamau, où on fournit du pétrole pour l'industrie forestière, c'est la grande solidarité régionale qui a fait toute la différence. Dès le déclenchement de la grève, les gestes d'appui des autres syndicats métallés de la région ont afflué. Ce conflit n'a finalement duré que quatre jours et s'est soldé par un contrat adopté à l'unanimité qui règle les iniquités salariales entre les travailleurs. Chez Besser-Proneq, un règlement a aussi été adopté en octobre, après un peu plus de deux mois de grève.

Les officiers et les employés de métier de la Société des traversiers du Québec (STQ) ont également tenu une grève, mais limitée à une journée. Cela a néanmoins paralysé complètement en avril les traverses de Québec et de Sorel et ralenti celles de Matane, l'Isle-aux-Coudres et Tadoussac. Un règlement a finalement été conclu à l'été, permettant d'améliorer significativement les primes de ces travailleurs.



Grève d'une journée pour les officiers des traversiers. Sur la photo, piquetage à la traverse de Matane



Sans contrat de travail depuis plus de trois ans, les employés de métier de l'Université Concordia, ont tenu une journée de grève à l'automne et manifesté plusieurs fois au printemps. L'université trouve le moyen de payer de faramineuses primes de départ anticipé à ses recteurs, mais pas de payer ses employés de métier à un niveau comparable à ceux qui travaillent dans les autres universités.



L'exécutif de la section locale 9490 (Rio Tinto Alcan à Alma), ainsi que la direction des Métallés à l'occasion d'une conférence de presse tenue en février. Les négociations battent leur plein cet automne, avec pour principal objectif la lutte à la sous-traitance et le maintien de bons emplois dans la région.

Difficultés dans le chrysotile

Nous sommes toujours sur le qui-vive quant à l'avenir de la mine Lac d'Amiante de Lab Chrysotile, qui a cessé au début de l'automne d'extraire de la fibre de chrysotile pour plutôt produire du granit. Des avis de cessation d'emploi ont été émis pour une fermeture le 13 août. Quelques espoirs subsistent encore s'il devient possible d'extraire le chrysotile situé sous la route 112.

Ce sera un dossier à suivre. Nous accompagnerons ces travailleurs dans cette difficile épreuve, comme nous avons toujours été là pour les gens de la région. Déjà, on sait que certains travailleurs ont commencé à regarder vers le Nord.

Fermetures

Les temps sont durs pour des métallos qui ont vu leurs usines fermer leurs portes en cours d'année, mentionnons notamment ceux qui travaillaient à l'usine Prodam à Saint-Hubert, chez Meubles Villageois à Saint-Benoît-Labres, aux Meubles Victorama à Victoriaville, et au Centre de culasses, à Terrebonne.

Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite des choses. C'est une période difficile de voir son employeur mettre la clé dans la porte. Nous espérons qu'ils pourront décrocher un emploi d'aussi bonne qualité, sinon meilleur, et que nous les retrouverons à nouveau au sein de la grande famille Métallo ou FTQ.

Congrès international : résistons, luttons !

Parlant de grande famille, le Congrès international de notre syndicat s'est tenu à Las Vegas au mois d'août, auquel ont participé plus de 3000 délégués des quatre coins de l'Amérique du Nord.

Alors que l'économie est toujours chancelante, les Métallos ont discuté des moyens de donner la réplique aux grandes compagnies, aux adeptes du Tea Party et autres représentants de l'oligarchie des puissants qui s'enrichissent chaque jour un peu plus, sur le thème *Stand up, fight back!*



Plus de 3000 délégués ont assisté au Congrès international en août. Sur cette photo, on voit Martin Courville (représentant syndical), Harold Arsenault (SL 7531) et Steven Hadden (SL 1976).



Attaqué de front aux États-Unis, le mouvement syndical s'est mobilisé pour contrer les politiques antisyndicales contre le droit à la négociation dans le secteur public et le droit d'association dans plusieurs États dirigés par des fanatiques républicains du Tea Party. Ici une manifestation à Indianapolis à laquelle ont participé des métallos américains.



L'adjoint au directeur québécois, Guy Farrell, explique aux médias que les Métallos du Québec appuient les lock-outés de US Steel à Hamilton. « C'est aussi la bataille des travailleurs du Québec et de partout au Canada. Partout nos régimes de retraites sont attaqués », a-t-il lancé aux quelque 10 000 manifestants réunis à Hamilton le 29 janvier dernier. Une cinquantaine de métallos du Québec n'ont pas hésité à faire plus de 15 heures de route pour appuyer les 900 lock-outés de US Steel. Une convention collective a finalement été ratifiée par les membres de la section locale 1005 au cours de l'automne.

Les travailleurs ont été frappés de plein fouet par la crise économique, provoquée par la cupidité de Wall Street. Le mouvement syndical doit absolument mener la bataille pour la classe moyenne, pour une économie saine, pour un système de santé universel, pour des régimes de retraite décents, pour nos familles, pour nos pays. Voilà le message lancé tout au long du Congrès et repris en chœur par les 3000 délégués de partout en Amérique du Nord.

«*La victoire n'est pas acquise, mais une chose est certaine : ce sera la fin du mouvement syndical si nous ne luttons pas*», a déclaré dans son discours d'ouverture le président international Leo W. Gerard, pressant les Métallos de partout à s'engager, parce que les syndicats constituent un des derniers remparts contre la destruction de la classe moyenne.

Année d'élections syndicales

Dans la foulée de ce message particulièrement mobilisateur lancé lors du dernier Congrès international, notons que l'année qui vient sera l'occasion d'élections au sein de notre syndicat. Certains passeront le flambeau, d'autres renouvelleront leur engagement tandis que de nouveaux militants prendront des responsabilités dans les sections locales.



Le délégué du Syndicat des Métallos au Comité des jeunes de la FTQ, Yves Rolland, président de la section locale 6951. Une quinzaine de Métallos ont

participé au camp de formation jeune FTQ cette année, une nette augmentation par rapport aux années précédentes. La relève syndicale a aussi été au cœur des rencontres régionales.

Saluons ceux et celles qui se sont engagés activement ces dernières années et accueillons à bras ouverts ceux et celles intéressés à prendre le relais ou à poursuivre sur une lancée. Le syndicalisme est fait d'organisations, de structures, de contrats de travail, de comités... Mais le syndicalisme, c'est d'abord et avant tout fait de l'énergie des militants qui s'impliquent au jour le jour pour améliorer le sort de leurs confrères et consœurs de travail, qui refusent de simplement se laisser porter par les décisions des autres et mettent la main à la pâte pour que le monde soit plus juste, dans leur milieu de travail, mais aussi dans leur communauté, au Québec, au Canada et dans le monde.

Conclusion

Alors que l'économie mondiale est encore chancelante, on s'intéresse à notre sous-sol qui regorge des ressources demandées un peu partout. Voilà une chance pour notre économie.

Mais c'est aussi une responsabilité pour les Québécois. Il faut éviter une réédition d'un scénario trop bien connu où le public fournit les investissements et le privé se contente de récolter les profits. L'exploitation de nos ressources naturelles est un enjeu trop délicat pour l'aborder à la petite semaine.

Nous devons collectivement en maximiser les retombées en misant sur la création d'emploi, la deuxième et la troisième transformation dans les différentes régions du Québec. Il faut aussi s'assurer que cela se fait autant que possible dans le respect de l'environnement, des communautés, en partenariat avec autochtones. Une part des revenus doit aussi être mise de côté pour aider les communautés à faire face à la fin de l'exploitation de la ressource.

Comme les ressources minérales sont par définition non-renouvelables, il faut veiller à ce que leur exploitation entraîne le paiement d'un juste prix à l'État québécois, pour aider à financer à long terme ses missions sociales.



Les travailleurs de l'aciérie d'ArcelorMittal ont rejoint des manifestants en 2009 lors d'une manifestation pour obtenir un laminoir à poutrelles à Contrecoeur.



Développons avec vision !

Le Québec a su le faire par le passé;

Il peut à nouveau faire preuve de vision en s'assurant que le développement du Nord bénéficie aux citoyens des régions visées ainsi que de l'ensemble du Québec;

Il peut faire preuve de vision en veillant à ce que ce développement ait un effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie;

Il faut faire preuve de vision en s'assurant que le développement de nos ressources serve à financer les programmes sociaux qui nous sont chers.

Développons avec vision !

Votre équipe en 2011-2012

DIRECTION



Daniel Roy
Directeur



Guy Farrell
Adjoint au directeur

SERVICES TECHNIQUES ET JURIDIQUES



René Bellemare
Santé et sécurité



Carole Jodoin
Équité salariale



Pierre Lalonde
Avocat



Clairandrée Cauchy
Communications



Frank Beaudin
Recherche



Daniel Malette
Solidarité
internationale

PERSONNEL DE SOUTIEN



Nicole Daoust



Sylvie Doiron



Sylvie Gagnon



Sylvie Lacombe



Luc Lallier
Encadreur



Marie-Danielle
Lapointe
Éducation



Éliane Leboeuf



Marlyne Lessard



Roseline Mongeon



Murielle Paradis

VÉRIFICATEUR INTERNATIONAL



Jean Brazé



Mimi Poulin



Sylvie Rajotte



Diane Ste-Marie



Hélène Tremblay

RECRUTEMENT



Mario Denis

MONTREAL



Robert Bernier
Coordonnateur



Richard Boudreault



Gaétan Gladu



Luc Julien

NORD NORD-OUEST



Donald Noël
Coordonnateur



Jean-Yves Couture



Nathalie Lapointe



Stéphane Néron



Richard Pagé



Manon Bertrand



Benoît Locas



Marc Thibodeau

QUEBEC



Réal Valiquette
Coordonnateur



Benoît Boulet



Dominic Lemieux



Silvy Vaudry



Claude Lévesque



Pascal Loignon



Gordon Ringuette

SEPT-ÎLES



Alain Croteau
Coordonnateur



Gilles Ayotte

BROSSARD



Denis Trottier
Coordonnateur



Pierre Arseneau



Michel Courcy



Nicolas Lapierre



Martin Courville



Guy Gaudette



Isabelle Proulx

